

Procès-verbal du conseil municipal du jeudi 27 février 2025 - 20h30

1	TOSCANI	Dominique	Présent	
2	CAMPAGNARO	Alice	Présente	
3	PIGEON	Emmanuel	Présent	
4	TOSCANI	Christiane	Présente	
5	LAMBERTS	Lucien	Présent	
6	PICANT	Delphine	Présente	
7	LEMOINE	Jean-Jacques	Présent	
8	LECUE	Carole	Présente	
9	PRUNIER	Thierry	Excusé	
10	FOUGERAY	Raymonde	Présente	
11	LE TROADEC	Pierre	Présent	
12	PETITJEAN-LUCAS	Gérard	Excusé	Donne pouvoir à M. Lucien Lamberts
13	DONIUS	Marie-Laure	Présente	
14	FORET	Frédéric	Présent	
15	PILLAC	Patrice	Présent	
16	LEMAITRE	Yvette	Excusée	
17	MUTEL	Jean-Robert	Excusé	Donne pouvoir à M. M. Jean-Jacques Lemoine
18	DOS SANTOS	Marie-Anne	Présente	
19	LEVASSEUR	Yann	Présent	
20	DUVAL	Georges	Présent	
21	KUSNIK	Jean-François	Présent	
22	CAMPAGNARO	Marianne	Excusée	Donne pouvoir à Mme Alice Campagnaro
23	LECOMTE	Henri	Présent	
24	BLANCHARD	Michel	Présent	
25	BANSSE	Nelly	Présente	
26	DECAEN	Christophe	Présent	
27	DECAEN	Karima	Excusée	Donne pouvoir à Mme M. Christophe Decaen
28	HEUDRON	Hervé	Présent	
29	MEUSNIER	Amélie	Présente	

Secrétaire de séance **Madame Alice Campagnaro.**

1. Délibération 2025/013 – Rapport 001

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2025 est approuvé à la majorité, 22 pour, 1 abstention, 4 contres

2. Délibération 2025/014 – Rapport 002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL – RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le conseil municipal est informé des décisions prises entre le 01 janvier 2025 et le 21 février 2025

Le rapport est approuvé à la majorité, 25 pour, 2 abstentions

3. Délibération 2025/015 – Rapport 003

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Après avoir débattu sur les orientations budgétaires de la commune de Bornel, conformément à la loi d'orientation relative à l'administration territoriale et préalablement au vote du budget primitif 2025,

Il a été pris acte de la tenue du rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2025

4. Délibération 2025/016 – Rapport 004

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2024 (hors RAR) selon le détail ci-dessous :

CHAPITRE	MONTANT BP 2024	AUTORISATION 2025
20 Immobilisations incorporelles	120 000,00 €	30 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	1 244 570,58 €	311 142,65 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

5. Délibération 2025/017 – Rapport 005

MISE EN PLACE D'UNE PART SUPPLEMENTAIRE « IFSE REGIE » DANS LE CADRE DU RIFSEEP

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'instaurer une « part régie » au sein de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions de régisseur de régies de recettes et/ou d'avances.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6. Délibération 2025/018 – Rapport 006

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – RUE DE LA LANDRELLE

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et d'approuver le projet de réhabilitation de la rue de la Landrelle d'un montant de 340 528,78 € HT

Le rapport est adopté à l'unanimité.

7. Délibération 2025/019 – Rapport 007

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RUE DE BORNEL

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et d'approuver le projet de réhabilitation de la rue de Bornel d'un montant de 430 356,13 € HT.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

8. Délibération 2025/020 – Rapport 008

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – GRANDE RUE - RD609

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et d'approuver le projet de réhabilitation de la Grande Rue d'un montant de 124 864.98 € H.T.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

9. Délibération 2025/021 – Rapport 009

DEMANDE DE SUBVENTION DSIL - RUE DU CHAUFFOUR

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de solliciter une subvention au titre des aides publiques en matière de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et d'approuver le projet de réhabilitation de la rue du Chauffour d'un montant de 441 175.03 € H.T.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

10. Délibération 2025/022 – Rapport 010

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE (PDASR) 2025 – PRÉSENTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

La commune de Bornel souhaite renforcer la sécurité routière en intégrant le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2025, piloté par la Préfecture. Ce plan s'inscrit dans l'engagement national et prévoit 34 mesures pour prévenir et sanctionner les comportements dangereux. Bien que les accidents aient diminué en 2024, la vigilance reste essentielle.

Le Document Général d'Orientation 2023-2027 fixe quatre priorités : deux-roues motorisés, conduites à risque, mobilités douces et risque routier professionnel. La commune prévoit des actions alignées sur ces priorités et souhaite solliciter une subvention dans le cadre de l'Appel à Projet PDASR 2025.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'approuver le projet et d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de l'Appel à Projet PDASR 2025 ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

11. Délibération 2025/023 – Rapport 011

RENOUVELLEMENT ADHESION – PRESTATIONS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS POUR DES ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Madame la Présidente de la Communauté de Communes des Sablons propose à la Commune de Bornel de constituer un groupement de commandes avec les collectivités intéressées pour l'organisation et l'exploitation d'un service de transport de voyageurs pour des activités sportives, culturelles et touristiques ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'approuver l'adhésion de la Commune de Bornel au groupement de commandes constitué par la Communauté de Communes des Sablons et de la désigner comme coordonnatrice. La commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

12. Délibération 2025/024 – Rapport 012

ADHESION A LA CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE ET DES HYDRANTS

La commune souhaite garantir le bon fonctionnement des équipements de défense contre l'incendie. Elle prévoit donc de confier à SUEZ Eau France l'entretien et la maintenance de 63 hydrants. Le contrat inclut des vérifications annuelles, le graissage, le nettoyage des purges et un compte-rendu détaillé. À chaque campagne, SUEZ signalera les dysfonctionnements pour permettre d'éventuelles réparations. La prestation est facturée 125 € HT par hydrant et payable sous 30 jours. Le contrat court jusqu'au 31 décembre 2028. En cas de litige, la médiation du préfet sera sollicitée avant tout recours administratif.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'approuver le contrat d'entretien des poteaux incendie avec SUEZ Eau France et d'autoriser Monsieur le Maire, Dominique TOSCANI, à signer le contrat et tout document y afférent.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

13. Délibération 2025/025 – Rapport 013

ACQUISITION PARCELLES AM 216 ET AM 217

Monsieur MARCON, propriétaire des parcelles cadastrées AM 216 et AM 217 situées sur le territoire de la commune de Bornel, a fait part de son souhait de céder ces terrains à la commune à titre gratuit. Cette cession qui fait office de régularisation a permis à la commune de disposer de ces terrains pour l'élargissement de la voie et l'implantation de parkings.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'accepter l'acquisition par la commune des parcelles AM 216 et AM 217 appartenant à Monsieur MARCON, à titre gratuit, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de cession ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition, de prendre en charge les éventuels frais liés à cette cession et d'affecter ces parcelles à la destination prévue.

Le rapport est adopté à la majorité, 26 pour et 1 abstention

14. Délibération 2025/026 – Rapport 014

REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE

La Médiathèque Municipale Monique Pigeon est un service public culturel ayant pour mission de favoriser l'accès à la lecture, à l'information et à la culture pour tous les habitants de la commune. Afin d'assurer son bon fonctionnement et d'offrir un cadre d'utilisation clair et structuré, il convient d'adopter un règlement intérieur définissant les droits et obligations des usagers.

Le présent règlement précise les conditions d'accès à la médiathèque, les modalités d'inscription et d'emprunt des documents, ainsi que les règles d'utilisation des différents services, notamment en ce qui concerne la consultation sur place, l'accès aux outils informatiques et le respect des bonnes pratiques.

Ce règlement a été soumis à l'examen des services compétents et est conforme à la réglementation en vigueur, notamment en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'approuver le règlement intérieur de la Médiathèque Municipale Monique Pigeon et de charger Monsieur le Maire de sa mise en application et de sa diffusion auprès du public.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

15. Délibération 2025/027 – Rapport 015

VIREMENT SOLDE SUCCESSION PORCHE MIREILLE

À la suite du règlement de la succession de Madame Porche Mireille, la commune est bénéficiaire d'un solde final d'un montant de 2 613,63 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré a décidé d'accepter le virement du solde final de la succession de Madame Porche Mireille d'un montant de 2 613,63 euros et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à la prise en compte de ce montant dans les comptes de la commune ;

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Fin 21h45

Le jeudi 06 mars 2025

Monsieur Dominique Toscani

Maire de Bornel



Madame Alice Campagnaro

Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

